

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 025-212501332-20230330-DELIB202324-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 30 mars 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 15
- Représentés : 4
- Absents : 4

La convocation du Conseil
Municipal a été faite le : 21
mars 2023

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 31 mars
2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Marie-Christine BERTRAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Séverine PUTOT, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON, M. Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëticia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Fabien PELLETIER a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND

Jean Pierre VALLAR a donné procuration à Silvine TRAVAGLINI jusqu'à son arrivée à 21h30.

Absent excusé :

- **Délibération n° 2023-24 : attribution du marché public n° 2023-01 pour les travaux de mise en place, de location et enlèvement des locaux provisoires au groupe scolaire**

Vu le marché public 2023-01 « mise en place, location et enlèvement des locaux provisoires au groupe scolaire » publié le 25 janvier 2023,

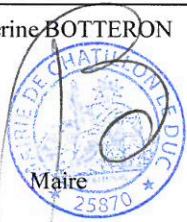
Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 13 mars 2023,

Mme le Maire propose d'attribuer ce lot à l'entreprise Modulobase 88, Av du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux, pour un montant de 222.289,20 € HT € ht, soit 266.747,04 € ttc.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'attribuer le lot « mise en place, location et enlèvement des locaux provisoires au groupe scolaire » à l'entreprise Modulobase 88, Av du Général de Gaulle 92130 Issy les Moulineaux, pour un montant de 222.289,20 € HT € ht, soit 266.747,04 € ttc
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à signer tous les documents inhérents à cette opération
- **AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant à solliciter le cas échéant les subventions

Catherine BOTTERON



Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :